

# DES NOUVELLES DE XAMBES





## Mairie de Xambes

Agence postale communale  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-11h45  
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

Secrétariat  
33 rue Principale 16330 Xambes  
Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et mercredi : 8h-13h / 14h-17h  
Jeudi : 8h-13h (fermé au public l'après-midi)  
Vendredi : 8h-12h

Tél. : 05 45 39 87 47

[mairie.xambes@wanadoo.fr](mailto:mairie.xambes@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.xambes.fr](http://www.xambes.fr)

Permanence de la maire : mardi matin

**En cas d'urgence :**  
**06 12 36 64 36**

### Sommaire n° 55

Éditorial	3
Travaux – réalisations – acquisitions	4
Recensement de la population	6
La boîte à livres	7
Commission embellissement, cadre de vie	8
Vie associative	
Amicale des donneurs de sang	10
Comité des Fêtes	11
Amicale des propriétaires de Xambes	12
Club Nos Villages	14
Rétrospective : les 40 ans du club Nos Villages	15
Marché de producteurs et d'artisans	21
Affaires scolaires	
École Paul-Buard	22
Association des Parents d'élèves	24
Commémoration du 11-Novembre	25
Informations pratiques	26
Vie économique	28

## ÉDITORIAL

L'Association des Maires de France s'est réunie en Congrès cette année sur le thème « Les communes... Heureusement !

En effet, face aux attaques répétées du Ministre démissionnaire de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui attribue à l'action des collectivités territoriales la responsabilité du creusement du déficit public, il est nécessaire de rappeler les nombreuses dépenses imposées par l'État. Régulièrement, l'État transfère de nouvelles compétences aux collectivités, il réduit les crédits du fonds vert mais demande aux élus d'investir massivement dans la transition écologique, il instaure des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires, des contraintes administratives et procédurières, de nouvelles normes qui coûtent chères. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée aux communes va également peser sur les investissements.

En réponse au propos du Ministre, Charles de Courson, Rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale, précisait « *dans leur fonctionnement, les collectivités sont en excédent là où l'État est en déficit structurel. Et si elles s'endettent, c'est pour investir, ce que l'État fait très peu. Fichons donc la paix aux collectivités locales !* »

Les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre car les collectivités ne peuvent pas voter de budget en déficit. En outre, les dépenses d'investissement des collectivités permettent, d'une part, d'équiper les territoires et, d'autre part, d'apporter une contribution positive à l'économie française. La dette des collectivités est maîtrisée.

En ces temps de crise politique et institutionnelle, les communes continuent d'assumer plus que jamais leurs missions et font fonctionner les services de proximité, elles sont des pôles de stabilité.

Heureusement que les communes sont là : pour les écoles, pour le périscolaire, pour l'entretien de la voirie, pour l'action environnementale, pour la solidarité et l'action sociale, pour les services publics, pour la qualité de vie, pour la culture, le sport...

Et pour entretenir la convivialité au sein de nos territoires !

Dans cette perspective, les conseillers municipaux et moi-même vous convions chaleureusement à nous retrouver lors de la cérémonie des vœux programmée le vendredi 17 janvier 2024, à partir de 19h00, à la salle des fêtes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Géraldine JÉRÔME

## TRAVAUX-RÉALISATIONS-ACQUISITIONS-PROJETS EN COURS

- Les vacances d'été sont toujours l'occasion de procéder à des travaux d'entretien et des aménagements à l'école. Comme cela avait été réalisé à l'été 2022 dans la classe de CP-CE1, le système d'éclairage obsolète de la classe de maternelle a été remplacé par une installation équipée de luminaires à LED. Cette technologie améliore le confort des enfants, contribue à préserver l'environnement et à réduire la facture énergétique.

Une peinture alimentaire a été appliquée sur les murs de la cantine, comme l'exige la réglementation. La réserve, les vestiaires et les toilettes de l'école ont été repeints également.

Des étagères supplémentaires ont été confectionnées par Stéphane pour les deux classes et du mobilier scolaire a été acquis cette année.

- La pompe à chaleur de la cantine est tombée en panne. Trop ancienne pour que les pièces détachées soient encore disponibles, elle a dû être remplacée par du matériel neuf.

- Le Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) a permis cette année la réfection de la rue de La Fontaine.

- Monsieur Guy Sélas, décédé en février 2024, avait souhaité faire don à la commune de son terrain situé chemin des Chêneveaux. Un acte notarié, signé en septembre avec son fils, Monsieur Pierre Sélas, a concrétisé cette donation. La collectivité remercie chaleureusement la famille Sélas. Un verger est en cours de plantation sur cette parcelle, il sera progressivement étendu.

- Afin d'acquérir les capacités nécessaires pour concourir à la sécurité civile, d'être capables d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours, le personnel du SIVOS et de la mairie ainsi que quelques élus ont suivi une formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Pour certains, il s'agissait d'une remise à niveau.

- Voilà plusieurs années que nous travaillons sur le projet d'aménagement du bourg. Ce projet, initié par l'ancienne équipe municipale, a fait l'objet, depuis notre élection, d'un remaniement incluant un volet réseau pluvial et diverses mesures pour une meilleure adaptation au changement climatique. Le dossier, élaboré avec les différents partenaires (Département, Sdeg, DRAC), nous a semblé enfin abouti. Il a été présenté à la Préfecture en décembre 2023 pour bénéficier d'un soutien au titre des dotations d'investissement DETR sur l'exercice 2024. En réponse à cette demande, un courrier de la Préfecture du 13 juin 2024 nous informe que « *compte tenu de la volumétrie des demandes, l'enveloppe allouée a conduit à des arbitrages, et le dossier n'a pas été retenu pour la programmation 2024.* »

Nous voilà donc à un moment charnière où de nombreuses interrogations se posent et des décisions s'imposent !

Pour mémoire, en 2018, à la demande des anciens élus, le projet avait bénéficié d'une subvention de l'État (DETR) d'un montant de 115 508,75 € pour un montant minimum de travaux à engager de 330 025 € HT. Jusqu'à notre prise de fonction en 2021, aucune mise en œuvre des travaux n'avait été engagée. Pour conserver cette subvention, nous avons dû solliciter une prorogation de cette dotation puis en demander une avance pour un montant de 34 653 €. Aujourd'hui, pour conserver cette avance, la commune doit réaliser au minimum 99 007 € HT de travaux en dehors de la rénovation du réseau pluvial (car volet inexistant dans le premier projet) et en dehors des travaux d'effacement des réseaux (non pris en compte dans le cadre de la DETR).

Il nous paraît cependant incohérent de réaliser une réfection de la voirie et des trottoirs sans y intégrer l'aménagement du réseau pluvial qui représente un investissement de 172 900 € sur la traversée du bourg.

Par ailleurs, il serait dommageable d'engager des aménagements du bourg sans y inclure l'effacement des réseaux (suppression de toutes les lignes aériennes). Cependant, le coût de l'effacement des réseaux est extrêmement onéreux. À titre d'exemple, l'effacement des réseaux sur une distance d'environ 500 mètres représente 360 000 € dont 59 600 € restent à la charge de la commune (le reste étant pris en charge par le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente – Sdeg). À ce coût s'ajoutent les travaux d'éclairage public (installation, géoréférencement, pose de mâts d'éclairage, ampoules...) pour un montant de 61 600 € dont 23 500 € de reste à charge pour la commune.

De fait, envisager de réduire le projet d'aménagement à minima, comme cela a été proposé en conseil municipal, afin de conserver l'avance perçue sur la DETR 2018, semble irréalisable. En effet, cette position entraînerait des investissements encore très importants pour des résultats, somme toute, peu significatifs.

De plus, nous rencontrons des difficultés avec le maître d'œuvre, le cabinet Parcours. En effet, celui-ci semble avoir cessé son activité (ne répond plus au téléphone, ni aux mails). Les informations juridiques présentent le cabinet Parcours en liquidation. Ceci implique donc un nouvel appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre et de nouveaux frais de mission de maîtrise d'œuvre en cas d'engagement de travaux.

À ces considérations s'ajoute le contexte politique et économique actuel très incertain. Les restrictions budgétaires qui s'annoncent laissent craindre une diminution considérable des aides de l'État versées aux communes.

Dans la mesure où nous ne pouvons pas compter sur un soutien de l'État sur chaque tranche d'investissement du projet d'aménagement du bourg (4 tranches), le projet, en lui-même, représente un endettement très important pour la commune.

Par ailleurs, d'autres travaux indispensables, tels que l'entretien des bâtiments communaux (toitures, modes de chauffage), la rénovation énergétique de la mairie et de l'école, les travaux de sécurisation de l'église préconisés par l'architecte ayant mené l'étude de diagnostic, doivent être programmés.

Le Département, consulté sur ces questions, propose la réalisation d'aménagements de sécurité à moindre coût sur la traversée du bourg. Cette opération, en dehors d'un aménagement de bourg global, pourrait être subventionnée à hauteur de 40 % pour un investissement de 40 000 à 50 000 €.

Enfin, abordons la situation de l'endettement de la commune. Deux emprunts sont en cours de remboursement, l'un prendra fin au 5/12/2026 et l'autre au 22/10/2027.

Face au défaut de soutien de l'État, au contexte politique et économique incertain, au niveau conséquent d'investissement (environ 980 000 € sur les 4 tranches), aux difficultés pratiques rencontrées avec le maître d'œuvre, le conseil municipal s'est prononcé pour le gel du projet (10 voix pour, 1 abstention).

Dans ces conditions, tout ou partie de l'avance perçue sur la DETR 2018 (34 652,63 €) devra être reversée à la Préfecture.

Une rencontre avec le Département est souhaitée pour étudier les aménagements qui pourraient être programmés pour réduire la vitesse de la traversée du bourg.

La réfection du réseau pluvial ainsi que d'autres éventuels aménagements initialement prévus dans le projet global pourraient être envisagés en 2027, lorsque la commune ne sera plus endettée.

- Deux projets photovoltaïques adossés à une démarche d'autoconsommation collective sont à l'étude actuellement sur des terrains communaux. L'un sur le site de l'ancien stade et l'autre, sur une parcelle en bordure de la voie LGV, à l'extrémité de la route de Vouharte. Ils sont portés par la société INCIDENCES, entreprise française de production d'électricité à partir de sources renouvelables, fondée en 2022 par trois anciens dirigeants de la direction Développement d'EDF Renouvelables.

INCIDENCES se charge des études, de l'obtention des autorisations et contrats nécessaires à la réalisation des projets, du financement, de la construction et de l'exploitation des centrales. Les surfaces sont prises à baux emphytéotiques. Le porteur de projet s'engage à démanteler l'intégralité des éléments des centrales à l'issue des baux.

Ces projets, s'ils aboutissent, pourraient permettre à la collectivité, aux entreprises et aux riverains de consommer l'électricité produite sur le territoire en bénéficiant d'un tarif préférentiel et garanti sur plusieurs années.

La commune percevrait une redevance locative par le paiement d'un loyer ainsi que les retombées fiscales légales.

- Deux projets privés agrivoltaïques sont également en cours d'élaboration sur des terrains inclus dans le périmètre communal.

Des informations complémentaires sont à disposition de tous en mairie.

Géraldine JÉRÔME

# RECENSEMENT DE LA POPULATION



Cette année, Xambes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1<sup>er</sup> février 2025, contactez :

**Mairie de Xambes**  
**Anne BALLANGER**  
**33 rue Principale**  
**16330 XAMBES**  
**Tél. : 05 45 39 87 47**

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**

## LA BOÎTE À LIVRES

Il y a quelques mois déjà, la Municipalité avait été sollicitée par des habitants pour installer une « boîte à livres ». Christophe Roturier ayant dans sa boucherie un distributeur de boissons inutilisé, il a bien voulu le mettre à notre disposition. Nous l'en remercions vivement.



avaient suggéré la mise en place de ce dispositif. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions. L'entretien consiste par exemple à vérifier régulièrement l'état des ouvrages, éventuellement à retirer ceux avec des contenus illicites (pour permettre notamment l'accès aux jeunes lecteurs...), etc.

Afin d'éviter que les ouvrages ne tombent dans les circuits commerciaux (bric à brac, sites de vente en ligne...) ils seront tamponnés pour indiquer qu'ils ne peuvent pas être vendus.

Nous espérons que ce dispositif qui sera en fonction début janvier favorisera la convivialité dans notre village, les utilisateurs étant invités à discuter autour de leurs lectures.

Nous restons à l'écoute de vos suggestions. Bonne lecture !

Après préparation par nos services techniques, le matériel a été installé début décembre, dans le square à proximité de la boucherie, rue Principale.

Merci à Camille et Jérémy Astric-Abgrall, deux de nos concitoyens travaillant dans le milieu du graphisme, pour leur contribution d'artistes à la création des décors. Ils préparent en effet des autocollants pour illustrer les parois.

Une boîte à livres est une mini-bibliothèque participative. Les amateurs de lecture (habitants de Xambes, simples passants...) sont invités à y prendre ou à y laisser des ouvrages, dans une démarche d'échanges gratuits. L'accès est libre, que ce soit pour les adultes ou les enfants. Il vous suffit de choisir un ouvrage et de l'emporter chez vous. Vous pouvez ensuite le conserver ou le remettre en place ou en déposer un autre.

Annick Causel assure la coordination du dispositif. La gestion en est assurée bénévolement par Isabelle Maurin-Joffre et Nadine Ressegaire qui

## COMMISSION EMBELLISSEMENT, CADRE DE VIE

Nous venons de passer un été qui ne fut pas des plus enthousiasmants tant pour la végétation que pour nos soirées.

Cette pluviométrie importante a un peu dérégulé le cycle de la végétation et aussi notre travail quotidien.

Nous avons continué l'entretien communal par le nettoyage du ruisseau des Chênevaux et la taille des branches qui obstruaient celui-ci. Une dizaine de jours ont été nécessaires à Stéphane et à Étan, un jeune stagiaire-école, pour rendre cet endroit propre et accessible.

De plus, cet espace de convivialité, agréable pour les habitants et les randonneurs de passage, a été complété par un nouveau verger que nous avons nettoyé, celui-ci étant un don de M. Pierre Sélas, le fils de notre concitoyen Guy, décédé il y a près d'un an. Il se trouve sur le côté de notre plantation de haies de saules, près de l'aire de pique-nique. Un banc que nous avons en stock va y être installé.

Un nettoyage et désherbage de l'ensemble des haies plantées depuis plusieurs années aux abords des chemins communaux a été fait par Ludovic.

Des travaux d'entretien à l'école ont eu lieu lors des vacances scolaires (réparations, peinture...).

Nous avons profité de ces journées pluvieuses pour continuer, à l'abri dans l'atelier municipal, la préparation des décorations de Noël, commencées en avril.

Stéphane a procédé à la remise en état d'une calèche donnée par M. et Mme Pérat et Mme Danielle Petit : merci à eux pour ce cadeau à la commune. La restauration a nécessité un énorme travail de démontage et remontage. Grâce à notre employé communal, elle est en bonne place pour les fêtes, dans la rue Principale. Dans un deuxième temps, une remise en beauté de la peinture de nos sapins, récupérés l'année dernière, a été faite pour la mise en place de nos forêts, qui avaient été grandement appréciées.



Stéphane Teillet rafraîchit la peinture des anciens sapins.

Ludovic a fabriqué des sapins de bois de différentes tailles, avec des palettes de récupération. Ceux-ci se sont fait revêtir de peinture rouge ou blanche. Ils ont été installés à différents endroits de la commune.



Ludovic Régeon procède à la finition des sapins en palettes.

Photos Annick Causel

Le village, cette année encore, sera illuminé par des guirlandes à Leds, au lavoir, église, salle des fêtes, mairie et boucherie.

Nous avons continué notre semis de graines au pied de certains murs. Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire la même chose le long de votre habitation, dans la mesure où cela est possible. C'est très apprécié par les gens de passage et conseillé par le Label « Village Fleuri ».

Merci aux personnes bénévoles de la commune qui donnent de leur temps et leurs conseils pour nous aider, elles se reconnaîtront. Merci encore à nos employés municipaux qui veillent à la propreté et à l'entretien communal.

Annick CAUSEL  
et la commission Embellissement, Cadre de vie

## VIE ASSOCIATIVE

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES DE LA BOIXE

L'année n'est pas finie pour les bénévoles de l'association car nous avons encore à organiser la collecte de sang du 30 décembre à Saint-Amant-de-Boixe (cette date nous inquiète un peu !!!). Cependant, le bilan des cinq collectes déjà effectuées en 2024 est le meilleur de ces dix dernières années. Ce serait bien que la dernière collecte, la seule entre le jeudi 28/12 et le jeudi 02/01, nous laisse sur cette bonne impression, les malades ayant toujours les mêmes besoins en produits sanguins, jours fériés comme jours ouvrables.

#### Calendrier des collectes 2025 :

Mardi 25 février,	à Anais.
Lundi 28 avril,	à St-Amant-de-Boixe.
Mardi 1 <sup>er</sup> juillet,	à Marsac.
Mercredi 3 septembre,	à Vars.
Mercredi 12 novembre,	à St-Amant-de-Boixe.

Horaires : entre 16 h 30 et 19 h 30.

Vous pouvez réserver un créneau horaire en allant sur le site **dondesang.efs.sante.fr**, ou téléphoner au **05.45.91.46.44** ou venir sans RDV. Un document d'identité avec photo vous sera demandé.

Après le don, une collation préparée par l'amicale, vous sera offerte.

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 71 ans, ne jamais avoir été transfusé, peser plus de 50 kg. Certaines contre-indications temporaires existent : quatre mois après un tatouage, un piercing, une intervention chirurgicale..., six mois après un accouchement... Pour tout renseignement d'ordre médical, appeler le **05.45.91.46.44**.

Pour ceux qui ont peur du don : tout le matériel est à usage unique, l'aiguille est la même que pour une piqûre, la quantité de sang retirée se renouvelle en quelques heures, un entretien avec un médecin a lieu avant le don, le sang est analysé et vous êtes averti si l'analyse a détecté une anomalie.

Alors, on se revoit le lundi 30 décembre ?  
Xambes n'est pas très loin de Saint-Amant...

J.-Paul MICHELOT

Cette année fut riche en manifestations pour le Comité des Fêtes de Xambes. Nous ne reprendrons pas dans cet article les différentes manifestations déjà abordées dans le précédent numéro.

Après l'été, le Comité et la Mairie de Xambes ont travaillé main dans la main pour organiser la frairie du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre. Le départ des festivités fut lancé le vendredi soir avec



Photo Justine Vincent

l'ouverture des manèges par les forains et de la buvette par les bénévoles. Le samedi, les attractions des forains tournaient à plein régime tandis qu'un repas fut servi sous tivoли, le soir avant le feu d'artifice musical offert par la municipalité, sous le thème Girl Power\* cette année ! Le groupe Undercover nous a fait profiter de sa musique pour agrémenter le repas. Le dimanche, un rassemblement de vieux tracteurs et de Harley Davidson a pu être organisé. Un brasero fut installé par le Relais des Iles avec le concours de nos bénévoles pour la restauration des plus affamés. La frairie s'est conclue par le tirage au sort de la tombola.

Nos bénévoles ont travaillé d'arrache-pied durant cinq jours pour permettre au plus grand nombre d'apprécier notre traditionnelle frairie à sa juste valeur. Nous les en remercions grandement.

Le vendredi 25 octobre, la mairie organisait son Petit Marché Xambois pendant lequel le comité des fêtes s'est chargé de la buvette et du stand de cuisson. Malgré le temps pluvieux nous avons tout de même eu une bonne fréquentation.

Enfin nous avons tenu un second concours de belote le dimanche 17 novembre dont les bénéfices ont été reversés à la Ligue contre le Cancer dans le cadre de la campagne Novembre Bleu, pour le dépistage des cancers masculins, comme celui de la prostate. Messieurs, n'hésitez pas, allez-vous faire dépister, cela pourrait peut-être vous sauver la vie.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, à demander nos coordonnées à la mairie. Nous espérons vous retrouver nombreux pour nos prochaines manifestations.

D'ici là, le Comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

\*Pouvoir des filles.

Le président Jacky BAUSSAY  
et la secrétaire Charlène JÉRÔME

La saison de chasse a repris depuis le dimanche 8 septembre 2024. Nous avons accueilli deux nouveaux jeunes chasseurs, ce qui fait un total de vingt chasseurs sur la commune.

Notre assemblée générale s'est tenue au mois d'août avec un bureau inchangé :

- Président : RÉGEON Ludovic
- Vice-président : BOUYER Patrick
- Trésorière : RÉGEON Laurence
- Trésorier-adjoint : STASIAK Jean-Louis
- Secrétaire : MIRONNEAU Manuel
- Secrétaire adjoint : CHESNEAU Stéphane.



L'équipe des bénévoles prépare le repas du 28 juillet. Photo Ludovic Régeon

Je remercie tous les chasseurs pour leur aide dans l'organisation des lâchers, des repas, ainsi que pour la préparation de nos pâtés, qui a été une grande réussite puisque nous avons fabriqué 230 boîtes de sanglier et chevreuil qui ont été vendues en très peu de temps.

Nous allons en préparer de nouveau durant les fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à commander vos boîtes à l'avance !

Je remercie également toutes les personnes qui étaient présentes à notre repas «Fidéoa» d'été du 28 juillet dernier. Un grand merci aux femmes des chasseurs d'avoir assuré la préparation et le service du repas.

Notre prochaine manifestation aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> mars 2025** au soir, pour notre repas d'hiver, nous comptons sur votre présence !

Il est temps pour moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous présenter mes meilleurs vœux.

Ludovic RÉGEON

## La Mordorée

Ma chienne sautille, tournicote, elle hurle de joie et comprend à ma tenue qu'aujourd'hui je l'emmène à la chasse.

Aujourd'hui, je ne vais pas chasser le perdreau dans les chaumes, ni le lièvre dans les bosquets, mais la bécasse dans le grand bois des Guillots.

La question importante est de savoir si elles sont là aujourd'hui. Personne ne sait quand elles arrivent, car la bécasse est maligne comme un vieux renard et plus astucieuse que le plus expérimenté des chasseurs. C'est la reine des gibiers.

Chaque fois, je me pose les mêmes questions. La nuit a-t-elle été assez sombre ? C'est la nouvelle lune, le vent vient du sud-ouest accompagné de brume, est-ce que cela va bien chasser ?

Vous avez beau connaître la forêt, le Puits des Sept Fonts, les taillis de hêtres, les sapinettes denses, tous les lieux où l'on peut chasser, ces sites changent chaque année. Convieront-ils aux bécasses ?

Ma chienne, quant à elle, connaît tout cela aussi bien que moi, c'est elle mon meilleur atout. Elle se glisse entre les troncs, rampe sous les ronces. Je surveille chacun de ses pas. Les feuilles bruissent quand elle marche dessus, m'indiquant où elle se trouve même si les buissons me cachent à sa vue.

Soudain, plus de bruit, elle est à l'arrêt. Je m'immobilise, tous sens en éveil, j'écoute, je scrute, j'aperçois enfin Opium. Je fais un grand détour pour la retrouver. Mais la bécasse habile et rusée a senti le danger, elle piète et s'envole hors de portée.

J'ai vu la direction qu'elle a prise et je pars à sa recherche. Oui, cet oiseau mythique fait tourner les têtes, et en premier lieu, la mienne. Me voilà, cherchant entre les fougères, hêtres et châtaigniers. Cette quête est excitante. J'ai toujours l'oreille guidée par la petite clochette de ma setter irlandaise. Au bout d'une demi-heure de marche, la cloche s'arrête d'un coup sec, sans prévenir ! C'est à ce moment précis que mon cœur s'emballé !

Un arrêt, puis elle repart lentement, et je la revois figée, comme une statue après notre quête effrénée. J'enjambe les fougères, roussies par l'automne, d'un pas silencieux pour éviter un faux départ. J'écarquille les yeux afin de détecter la présence de l'oiseau sur le sol. Rien n'y fait, le mimétisme avec la végétation est parfait. Une petite poussée sur la tête d'Opium déclenche une petite coulée. Elle se fige à nouveau. Je passe devant elle, un pas, puis un autre, doucement. Et sans prévenir, un fracassant bruit s'élève des fougères ! La bécasse s'extrait à toute vitesse. Dans un basculement improbable, elle me fonce dessus, me force à baisser la tête. Cette sorcière me frôle, tente l'impossible et s'échappe de la plus belle des manières en volant masquée derrière un chêne.

Quelle image ! Quelle scène ! Quelle sensation ! Un vrai gibier sauvage, capable d'exploits, de prouesses et non dénuée de courage.

Chapeau la Mordorée.

Jean-Luc TESSIER

Bonjour à toutes et à tous,

Ne vous inquiétez pas, je ne vais pas être très longue. Juste un petit récapitulatif des activités du club depuis juillet.

Le 14 octobre, le repas anniversaire des 40 ans du club s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Je remercie à nouveau tous les bénévoles qui se sont investis dans la préparation pour que cette journée soit une réussite et, particulièrement, toutes celles et tous ceux qui ont prêté leurs photos pour que l'expo soit réussie. Et elle l'a été ! Je remercie aussi la Municipalité pour son aide technique pour l'impression des vues. Les clichés ont ensuite été distribués aux personnes intéressées.

Le 21 novembre, nous avons goûté le beaujolais nouveau qui n'avait ni le goût de banane ni de cassis, mais le bien le goût de beaujolais avec, quand même, un arrière-goût de raisin !

**Le 14 janvier**, aura lieu l'assemblée générale, à la salle des fêtes de Xambes, à 14 h. Venez nombreux, nous ferons le point et essaierons de prévoir les différentes activités pour 2025. Un goûter sera servi.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, et surtout, prenez soin de vous pour être en forme en 2025.

À bientôt !

Franceline PÉROTEAU



Le 14 octobre : les 40 ans du club. Ambiance ! Photo J.-L. Jonquet

Dans le bulletin *Des Nouvelles de Xambes* de juin 1996, Camille Séjourné (maire de 1983 à 1995) écrivait : « *Club des aînés Coulonges-Xambes. Le 10 février 1984, les retraités nombreux de Coulonges et de Xambes se réunissaient à la salle des fêtes de Xambes et décidaient la création du club [avec] l'objet suivant : "resserrer les liens d'amitié et créer une animation entre ses adhérents". Le siège social déclaré étant la mairie de Xambes. Nous étions 80 et parmi nous des conseillers municipaux des deux communes. Sous l'impulsion positive des présidents successifs et des membres du bureau, les liens d'amitié ainsi que des animations nombreuses se sont créés* ». En fait, l'association fut enregistrée à la préfecture sous le nom : « Club des Anciens de Xambes et Coulonges ».

La lecture des différents bulletins municipaux permet de suivre la vie du club au fil des ans. Parmi les activités : un voyage annuel (*cf.* liste ci-dessous), des repas, des animations culturelles (un film sur Xambes de M. Roche, sur le Pays basque de M. Lenoir, des diapositives sur le Mali de Mme Blanchon...), des après-midi belotte...

*Des Nouvelles de Xambes* d'octobre 1989 nous apprend que « *Mme Grelaud cesse ses fonctions* » sans plus de précisions, et nous donne la composition du nouveau bureau :

Présidente – Mme Blanchon (Coulonges)

Vice-présidents – Mme Raffoux (Coulonges), M. Roche (Xambes)

Secrétaire – Mme Saulnier (Xambes)

Secrétaire adjoint – M. Lenoir (Xambes)

Trésorier, M. Séjourné (Xambes)

Trésoriers adjoints – M. Menachaud (Xambes), M. Clément (Xambes)

Membres du bureau – Mme Allemand (Coulonges), Mme Lenoir (Xambes), Mme Pin (Coulonges), M. Dronneau (Xambes), M. Mathieu (Xambes), M. Coutant (Coulonges).

En 1995, les choses se compliquent. Camille Séjourné s'en ouvre dans le journal municipal : « *Pour être franc ? Notre club est bien mal en point, pourquoi ? Après l'euphorie des premières années, 1984-1985, sous l'impulsion d'un bureau dynamique, le club a connu une activité intense (voyages attrayants, portes ouvertes très réussies) et grâce à tous des réunions très chaleureuses. Nous étions 80 et actuellement nous ne sommes qu'une trentaine, alors que pouvons-nous organiser ? Rien !! Depuis sa création, nous avons à déplorer le décès de nombreux amis. Certains pour des raisons personnelles, nous ont quittés et malgré de nombreuses sollicitations auprès des personnes âgées aucune adhésion nouvelle. A nouveau, au nom de club, je demande à toutes les personnes qui se sentent seules, de nous rejoindre ; elles retrouveront des amis qui les aideront à supporter leur solitude. Les réunions du club ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois à 14 h 30. Salle des fêtes. Une fois par trimestre nous fêtons les anniversaires. Venez nombreux participer à nos agapes, un accueil chaleureux vous attend.* »

Mais la situation ne s'améliore pas. Finalement, un encart dans *Des Nouvelles de Xambes* de 1997, signé « *L'équipe municipale* », nous informe que : « *Le président [NDLR : C. Séjourné] a informé le conseil municipal de la cessation des activités du club. Bien sûr, nous le regrettons et souhaitons vivement que celui-ci reprenne vie. À cet effet, une réunion pourrait être envisagée avant l'hiver entre les adhérents, le maire et des membres du conseil municipal. Chacun pourrait y exposer ses idées ou suggestions afin de déboucher, pourquoi pas, sur une solution. Nous vous invitons à y réfléchir. Nous en reparlerons en temps utile.* »

L'association renaît effectivement en 1997. « *Le club des aînés avait cessé toute activité l'an passé. Plusieurs réunions ont eu lieu à partir du mois de décembre 1997. Elles ont débouché sur la décision unanime de voir repartir le club avec un nouveau nom et des nouveaux statuts. Le "Club nos villages Coulonges-Xambes" a donc vu le jour officiellement en mars de cette année. Le but déclaré dans les statuts de l'association est de "défendre, améliorer, promouvoir et animer la qualité de vie des habitants, aînés et cadets, des communes de Coulonges et de Xambes". Le club s'adresse donc à tous sans critère d'âge et ses activités peuvent être multiples. La cotisation annuelle a été fixée à 60 F.*

Président – Michel Guerry

Vice-présidents – Yvette Loiseau, Bruno Caffin

Trésorier – Jean-Louis Stasiak

*Adjoint – Paulette Égreteau  
Secrétaire – Mireille Menachaud  
Adjoint – Graziella Jaulin*

*Membres – Jeannette Papon, Marcel Soirat, René Roche, Jean Fayemendy.*

*90 adhérents, réunions tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois en alternance à Coulonges et à Xambes. »*

Le succès est au rendez-vous. En 1998, « *le club dépasse la centaine d'adhérents* ». En 2000, le club est obligé de refuser du monde pour le loto de printemps. En 2002, « *le nombre d'adhérents s'agrandit avec de plus en plus de nos amis de Vervant, voire d'autres communes, qui nous rejoignent.* »

Ce qui amène, en 2003, une nouvelle modification des statuts : « *le club s'appelle désormais "club nos villages" et non plus "club nos villages Coulonges-Xambes" et l'article 2 des statuts a été modifié pour y lire que l'association englobe maintenant les villages de "Xambes, Coulonges et Vervant" et non plus seulement les villages de "Xambes et Coulonges". Il est souhaité à l'unanimité que les réunions du club se déroulent dorénavant à la salle des fêtes de Xambes.* »

Mais cette même année voit le décès du président Michel Guerry. Un nouveau bureau est donc installé :

Présidente – Yvette Loiseau  
Vice-présidents – Jeanne Dupré, Sylviane Buton, Bruno Caffin  
Trésorier – Jean-Louis Stasiak  
Trésorier adjoint – René Roche  
Secrétaire – Marcel Soirat  
Secrétaire adjointe – Graziella Jaulin  
Membres – Jeannette Papon, Henriette Jeanlouis, Paulette Stasiak, Simone Soirat, James Solecki, Rodolphe Zulian, James Auge.

En 2009, nouveau coup dur : le décès d'Yvette Loiseau entraîne de nouvelles élections avec comme présidente Moïsette Delage.

Les activités se poursuivent : voyages, jeux, repas à thème avec costumes (soirée alsacienne, polonaise, poitevine avec mariage vendéen, basque, portugaise...). Une section « peinture » et une section « tricot » voient le jour.

En 2014, « *Moïsette Delage a souhaité cesser ses fonctions de présidente qu'elle assure depuis 4 années.* »

Nouveau bureau :

Présidente – Paulette Stasiak  
Vice-présidents – Lucienne Petitjean, Sylviane Buton, Bruno Caffin  
Trésorier – Jean Bardeau  
Trésorier adjoint – René Roche  
Secrétaire – Marcel Soirat  
Secrétaire adjointe – Graziella Jaulin.

En 2019, « *présidente depuis 5 années, Paulette Stasiak avait souhaité cesser ses fonctions en restant cependant membre actif du club.* » Elle est remplacée par Moïsette Delage.

En 2020, le Covid perturbe fortement le fonctionnement du club. Le repas de printemps a lieu, mais avec des gestes barrières et le voyage est annulé. Le club entre alors en sommeil jusqu'en 2022, année où une nouvelle équipe relance les activités :

Présidente – Franceline Péroteau  
Trésorier – Jean Bardeau  
Trésorière adjointe – Sylvia Germon  
Secrétaire – Monique Galmier  
Secrétaire adjointe – Danièle Petit

C'est elle qui a notamment organisé la commémoration des 40 ans de l'association, en octobre dernier.

Souhaitons donc longue vie au Club Nos Villages !

## Voyages :

- 1984 Périgord (Brantôme, musée de la truffe...)
- 1985 Bordeaux, Holiday on Ice
- 1986 Forêt de Chizé
- 1990 Doué-la-Fontaine, Vendée (Fête de la rose)
- 1993 Haute-Vienne (Lac de Vassivière, repas-croisière...)
- 1998 Safari de Port San Père (près de Nantes)
- 1999 Noirmoutier
- 2000 Saumur
- 2001 Périgord noir
- 2002 La Rochelle (aquarium...)
- 2003 Périgord (La Roque-Gageac, Le Bournat)
- 2004 Ile d'Aix
- 2006 Rochefort
- 2007 Région de production du Haut-médoc
- 2008 Touraine (château de Langeais...)
- 2009 Pays de Loire en Layon (château de Serrant...)
- 2010 Lot-et-Garonne
- 2011 Corrèze et Lot (Collonges-la-Rouge, Martel...)
- 2012 Val de Loire (Angers, côteaux du Layon...)
- 2013 Royan, Le Verdon...
- 2015 Marais poitevin
- 2016 Vienne, Vallée des Singes
- 2017 Périgord (Centre international d'Art pariétal de Lascaux et jardins d'Eyrignac)
- 2018 Berry (musée automobile de Valençay...)
- 2019 Côte atlantique (La Tremblade, Mornac-sur-Seudre, Train des Mouettes...)
- 2022 Cabaret L'Ange Bleu
- 2024 Cabaret Zagal

J.-Louis JONQUET

Nos plus sincères remerciements aux nombreux habitants de Xambes qui ont bien voulu nous fournir les informations, les documents et les photographies sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.



Porte-clés canif offert par le Club Nos Villages Coulonges-Xambes.  
(Collection Geneviève Régeon)



Voyage du 9 juin 2007 : région de production du Haut-médoc.



Repas du 11 mars 2012 : cuisine du Marais poitevin (mariage vendéen).



Repas du 11 mars 2012 : cuisine du Marais poitevin, la brioche vendéenne.



Repas du 5 mars 2015 : cuisine du Pays basque.



Sortie du 26 novembre 2022 : L'Ange bleu.

## MARCHÉS DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS

Un rendez-vous incontournable pour notre village.

Chaque année, deux marchés de producteurs et d'artisans sont organisés, l'occasion idéale de découvrir des produits locaux de qualité et de rencontrer nos artisans passionnés. Ces événements connaissent une fréquentation stable et fidèle, preuve de l'attachement des habitants à ces moments conviviaux.

Les commerçants participants se montrent satisfaits de l'accueil réservé à leurs produits, qui trouvent toujours un public curieux et enthousiaste.

Les associations locales jouent également un rôle essentiel lors de ces marchés, en gérant successivement la buvette et la cuisson des mets proposés. Ces moments de partage contribuent à renforcer les liens communautaires et à rendre l'événement encore plus agréable.



En 2025, deux nouveaux marchés sont déjà prévus, et la municipalité est impatiente de vous retrouver pour ces événements incontournables qui participent à rendre notre village plus vivant, dynamique et solidaire.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Céline BAUSSAY  
et la commission  
Manifestations-Vie associative

## AFFAIRES SCOLAIRES

### ÉCOLE PAUL-BUARD

La rentrée des classes, qui a eu lieu le lundi 2 septembre, s'est bien déroulée. Nos petits et grands élèves ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver en cette nouvelle année scolaire 2024-2025. L'école a le plaisir d'accueillir 34 élèves : 17 en maternelle et 17 en CP-CE1. Madame Dieu étant partie en congé maternité, nous accueillons également une nouvelle enseignante : Madame Émilie Brault, chargée de la classe de maternelle. Madame Martin Aurélie, déjà présente les années précédentes assure la direction de l'école.

Cette année encore, nos classes sont engagées dans de beaux projets.

Comme tous les ans, nous avons participé à la semaine du goût. Le thème retenu a été « Le chocolat ». Nous avons découvert sa culture, sa fabrication et nous l'avons cuisiné. À l'issue de cette semaine de découverte, les familles ont été conviées à l'école afin de déguster les gâteaux confectionnés par les élèves. Ce fut une fois encore un beau moment de rencontre et de convivialité. Nous tenons à remercier les parents pour leur engagement.

Le grand thème de l'année étant « Acquérir de la culture par le biais des Arts », nous avons choisi de commencer l'année sur le thème de la Musique. Les enfants ont découvert différents instruments, le vocabulaire spécifique à cet art (note de musique, partition, nom des instruments...), et ont écouté diverses bandes musicales. Nous avons étudié l'orchestre ainsi que quelques compositeurs.

En maternelle, une sortie dans la nature a été à l'origine d'un travail sur l'automne et ses fruits. Les élèves ont cuisiné de la compote, de la soupe de potiron. Ils ont eu le plaisir de découvrir le goût surprenant de la tarte aux potirons !

La classe de CP-CE1 a été retenue pour participer à un projet sur le compostage. Les séances débuteront le 16 décembre et s'étaleront sur toute l'année scolaire. L'objectif fondamental est de comprendre l'importance de respecter notre belle planète à travers le recyclage de déchets alimentaires, végétaux... Nous parlerons également du gaspillage alimentaire. La cantine scolaire est associée au projet.

Aussi, les deux écoles du RPI feront une sortie au Mégarama de Garat à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous remercions le SIVOS qui offre cette séance de cinéma aux élèves.

Enfin, notre Marché de Noël s'est déroulé le vendredi 20 décembre à la salle des fêtes de Xambes. Les élèves ont vendu alors divers objets qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués. L'association des Parents d'Élèves s'est jointe au projet, comme l'année dernière, et nous a fait profiter de sa délicieuse tartiflette ! Nous tenons d'ailleurs à les remercier pour leur participation à ce beau moment.

Ce premier semestre s'achève, mais le prochain sera tout aussi riche en événements.

Toute l'école, élèves, personnels, vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année !

LES ENSEIGNANTES



Création d'un pommier en carton par la classe de maternelle.



Affiche sur le thème « La Musique » faite par la classe de CP-CE1.



[ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com](mailto:ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com)

Suite à la rentrée de septembre, l'APE a organisé son assemblée générale le 27 du même mois. L'occasion pour le bureau de dresser le bilan de l'année scolaire 2023-2024. Au-delà du bilan positif, tant financier que moral, on regrettera une nouvelle fois le faible taux de participation à l'AG, celle-ci ne s'étant tenue qu'en présence du bureau et des maîtresses. Ce fut aussi l'occasion de préparer la nouvelle année scolaire et de dresser la liste des manifestations pour l'année.

La première manifestation a été la soirée sur le thème d'Halloween. Les enfants ont ainsi pu fêter les vacances de la Toussaint dans une belle ambiance festive. Lors de cette soirée, après avoir déambulé dans les rues de Villognon à la recherche de friandises, s'est tenu le concours de gâteaux d'Halloween où, cette année encore, les participants ont fait preuve d'imagination pour régaler les yeux et les papilles.

Puis a eu lieu le marché de Noël, organisé par les maîtresses et l'APE, dans la salle des fêtes de Xambes. Au programme vente des objets réalisés par les enfants, musique de Noël, vin chaud et tartiflette à consommer sur place ou à emporter.

La présidente,  
Anne Lise THOMAS



Soirée Halloween à Villognon. Photo APE

## COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

Comme à l'accoutumée, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a donné lieu à une cérémonie conduite par Madame la Maire, assistée d'élus municipaux et d'anciens combattants de Saint-Amant-de-Boixe.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, ce fut la lecture de la liste des Morts pour la France, puis la lecture et l'affichage du message du Gouvernement.

La Municipalité a ensuite offert aux habitants présents une boisson chaude et des viennoiseries, dans la salle des fêtes.



Photo J.-Louis Jonquet

### Appel à bénévolat

La section Saint-Amant-de-Boixe de la Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR) lance un appel à bénévolat pour exercer la mission de porte-drapeaux lors des cérémonies (8-Mai, 11-Novembre et 19-Mars). Les porte-drapeaux (hommes ou femmes, anciens combattants ou non, sans aucun critère d'âge) assurent le service du port de drapeau tricolore ; mission hautement symbolique puisqu'il s'agit de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester en mairie.

## ÉTAT CIVIL

Décès : 10 septembre DUMONTET Ginette, veuve Brioir  
25 novembre NOËL Jacques

Mariages 12 octobre ASTRIC Jérémy, ABGRALL Camille

## INFORMATIONS PRATIQUES

### LOCATION DE LA SALLE DES FÊTE

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard (Tél. : 06 21 20 64 90).

Tarifs : Week-end

Habitants de la commune : 120 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 240 € + 750 € de caution.

En semaine

Habitants de la commune : 50 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 100 € + 750 € de caution.

Gratuité pour les manifestations et activités des associations locales.

### CALITOM : PASS VALO



## PASS VALO

Pour éviter les incivilités et comportements inappropriés subis par les agents de valorisation, et limiter les apports provenant des habitants de départements voisins qui profitent de la gratuité de nos sites, le PASS VALO sera à présenter lors de votre arrivée sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom afin d'identifier chaque usager.

**DÈS MAINTENANT  
DEMANDEZ GRATUITEMENT  
VOTRE PASS**

**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER  
AUX PÔLES DE VALORISATION  
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**

soit en retournant **le formulaire envoyé** dans votre boîte aux lettres et aussi disponible sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

soit en enregistrant la **demande électronique** sur [www.calitom.ecocito.com](http://www.calitom.ecocito.com)



Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.

**MODALITÉ DU PASS**

- Gratuit
- Particulier
- Un par foyer

Nombre de passages et quantités en terme d'apports de déchets **Identiques**

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

## Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

### Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie  
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale  
d'identité ou ton passeport,  
ton livret de famille et un  
justificatif de domicile

### Comment ?

### Pourquoi ?

À l'issue de ton  
recensement, tu seras  
convoqué pour effectuer  
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation  
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à  
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et  
concours (grandes écoles, entrées dans la  
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de  
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même  
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de  
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai  
légal

**Boucherie-Charcuterie**  
**Christophe ROTURIER**  
06 07 34 44 21

**Bâti Clain**  
**CLAIN Vincent**  
Artisan en rénovation  
06 47 73 15 21

Electricité générale  
Plomberie sanitaire  
Chauffage central  
**Angélique STASIAK**  
05 45 39 83 74

**Belinda DAVIDSON**  
Professeure d'anglais  
(adultes et enfants)  
06 42 85 17 38

**Coopérative**  
**Charentes Alliance**  
05 45 39 71 78

**Mécanique Tôlerie Peinture**  
**Xambes automobiles**  
05 45 93 15 45

**S.A.R.L. RÉGEON TP**  
Cédric RÉGEON  
06 22 45 42 82

**Le Clain d'œild'Eva**  
Nail art à domicile  
06 07 07 76 70

**BAR DU LAVOIR**  
Bar restaurant  
05 16 35 93 36

**Les Ateliers GMG**  
Peintre Décorateur  
Enduits/patines murales  
Revêtements sol/mur  
Gisèle MAGUIER-GRUET  
06 89 43 23 50

Assistante maternelle agréée  
**Espérance LÉAU**  
06 23 17 26 70

**Eva et Vincent**  
Distributeurs indépendants  
Forever Bien être et  
Cosmétiques à  
l'Aloé Vera  
06 07 07 76 70

**L'atelier d'Athanas**  
Location tiny-houses,  
menuiserie et  
charpentes bois  
J.-Charles TESSIER  
06 84 91 63 86

**Coco Anim'**  
Animations musicales  
et visuelles  
06 73 10 71 38

**Grégory RACAUD**  
Poseur, menuisier,  
agencement intérieur-  
extérieur, travaux de  
serrurerie  
06 60 57 53 90